



Commission scolaire
DES PHARES

JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mont-Joli, le 27 février 2014 – Les journées de la persévérance scolaire ont eu lieu du 10 au 14 février. Pour cette occasion, le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis a remis des certificats de persévérance scolaire à un élève méritant dans chaque groupe. Les élèves ont aussi eu droit à une pause prolongée avec jus, café et biscuits, question de souligner les efforts de chacun.



**Patrick Thibeault, charpenterie-
menuiserie**



Guylaine Corbin, comptabilité



**Samuel Marcoux, mécanique agricole
finissant**



**Jordan Tremblay, mécanique agricole
débutant**



Patrick Prince, soudage-montage



**Jérôme Boucher-Denis,
production animale**

-30-

Source : Anie Couillard
CFP de Mont-Joli-Mitis
418 775-7577, poste 1512

Bas de vignette : L'élève récipiendaire du certificat est entouré de membres du personnel du CFPMM.

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.